

# COMPTE RENDU RÉUNION OGEC DU 09.12.2022

*Le vendredi 9 décembre 2022 à 19 heures à la Salle des Sociétés (Mairie).*

## PARTICIPANTS :

Marion CHIZELLE, Anne-Sophie BEROUD, Carole LONGIN, Magali VADEBOIN, Flavie AUGAY, Sara MOITREL, Cyril Sarrasin, Elodie DECOUR, Gaelle GALLO, Emilie et Damien BENTEO, Virginie DESSARD, Brice VERRIERE, Lara CHASSING, Elsy et Jérôme DUCERF, Carole MATRAY, Claudine MONTIBERT, Aurélien PETIT, Florine JANAUD-PETIT, Elsa et Romain LAURENT.

Excusés : Alexandra RIPOLLI, Elodie GUDET, Jennifer FAURE, Chrystelle et Xavier CHATARD.

*Début de la réunion à 19h05*

## PRESENTATION GENERALE DU NOUVEAU BUREAU :

La séance a débuté par les remerciements aux parents pour leur présence.

Une présentation générale du bureau a eu lieu avec pour rappel, notre volonté d'agir dans la transparence et d'être efficace tous ensemble pour nos enfants. Les actions menées depuis la prise de poste ont également été rappelées : à savoir principalement la vente de fin d'année et le marché de Noël pour la partie animation, la commission sécurité et les corvées pour la partie bâtiment et la gestion de la fin imminente des contrats ASEM pour la partie RH.

La gestion de l'OGEC demande beaucoup de temps et d'énergie. Nous souhaitons donc impliquer un maximum de parents afin d'agir tous ensemble. Cela passe notamment par les différentes commissions qui nous permettent de déléguer un peu les nombreuses missions.

Un membre du bureau par fonction a expliqué ses tâches et ses actions au sein de l'OGEC : Anne-Sophie pour la présidence, Magali pour la trésorerie, Flavie pour le secrétariat.

## POINT TRESORERIE :

### → 1°) Les bénéfices

Les points positifs ont d'abord été présentés avec l'annonce des bénéfices des deux actions de fin d'année qui ont été un succès :

- Vente des papillotes Révillon : **648.08 euros** au bénéfice de l'OGEC – Compte Gestion
- Marché de Noël : **2324, 35 euros** au bénéfice de l'OGEC – Compte Animation dont 991.02 euros pour la partie buvette / 1287.76 euros pour la partie décoration/sablés / 45.47 euros pour la partie photo.

***Nous remercions vivement toutes les personnes (parents et équipe pédagogique) qui se sont investis pour la réussite de ces 2 événements.***

## → 2°) La situation actuelle de l'école

Malheureusement, les points positifs concernant les finances de l'école s'arrêtent ici. En effet, une importante réunion avait lieu ce vendredi 9 décembre après-midi avec Madame DELORE, (membre de l'UNIOGEC qui aide à la gestion comptable de l'ensemble des OGEC de la région) et le bilan actuel n'est pas réjouissant.

Un **budget prévisionnel** a été établi avec les éléments que nous avons en notre possession :

- Les charges annuelles de l'école représentent 90 000 euros tandis que les « revenus » représentent 72 000 euros.
- Un delta de 18 790 euros est donc présent et manque actuellement à l'école pour perdurer sereinement et être à l'équilibre.

Le budget établi tient compte des charges fixes actuelles (taxes, eau, chauffage, fournitures...), de la masse salariale qui sera prise en charge en intégralité par l'OGEC (plus d'aide de l'Etat annoncé pour 2023 : cela représente 54 000 euros en globalité), et d'une légère prise en compte de l'inflation. Aucuns travaux n'ont été envisagés dans ce budget et pourtant, ils seront sans doute inévitables dans les mois à venir.

Les chiffres concernant **la Trésorerie de l'école** ont été dévoilés (attention, ces chiffres sont ceux à date du 8 décembre 2022). Voici les sommes dont disposent l'école :

- Le compte courant « Gestion » de l'OGEC : 5 970 euros
- Le compte courant « Animation » de l'OGEC (qui reprend l'APPEL) : 6 703 euros
- Le livret A : 21 560 euros
- **Soit un total de 34 235 euros.**

## → 3°) Aide communale

En tant qu'école privée, nous ne recevons pas les mêmes aides communales que l'école publique. A savoir que seul le reversement du Forfait Communal est obligatoire et que les autres aides dont nous pouvons bénéficier sont un plus. Le Forfait Communal est reversé **UNIQUEMENT** pour les enfants domiciliés à Cublize au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire effective.

A ce jour, et selon les éléments que nous avons en notre possession, la mairie nous verse :

- 1 534.71 euros par élève de maternelle
- 366 euros par élève de CE-CM

Si cette aide est maintenue sur les mêmes montants que l'année précédente, nous devrions donc recevoir **32 312.07 euros de Forfait Communal** pour 34 élèves domiciliés à Cublize au 1<sup>er</sup> septembre 2022 (17 en maternelle, 17 en CE-CM).

Des aides peuvent également nous être versées pour la cantine et garderie/étude mais nous préférons ne pas en tenir compte dans le calcul du budget car elles ne sont pas obligatoires. L'an dernier, ces aides étaient de 854.40 euros pour la cantine et 650 euros pour la garderie/étude.

En conclusion de ces montants et étant donné que les effectifs actuels de l'école sont bons, il nous paraît logique de privilégier les enfants domiciliés sur notre commune pour les prochaines rentrées scolaires.

## → 4°) Actions à visées économiques et axes d'évolution envisagés

Afin de minimiser chaque dépense, nous avons déjà prévu quelques actions qui nous permettront d'économiser un peu sur le budget :

- Le **cadeau de fin d'année** reçu par chaque élève le jour des vacances de Noël a été réduit : il nous coûtera cette année 0.77 euros par enfant au lieu de 2.99 euros les années précédentes.
- En remplacement de la **journée galette** avec achat en boulangerie, celle-ci sera désormais réalisée par les enfants à l'école.
- Les **factures concernant la scolarité** ne seront plus imprimées : elles seront désormais envoyées par mail (action validée par vote à main levée à l'unanimité lors de la réunion)
- A ce jour, toutes les **petites réparations** qui ont été effectuées au sein de l'école ont été des dons par des familles ou entreprises (détecteur de fumée, réparation de table, etc...) mais également du temps investi par certains papas.
- **Les repas à la cantine** : le tarif va être obligatoirement revu à la hausse dans un délai assez court. En effet, il s'avère qu'à l'heure actuelle, nous sommes déficitaires sur la vente des repas. Ceux-ci nous sont facturés 4.22 euros par le traiteur contre 3.80 euros demandés aux familles. Compte tenu de la situation financière actuelle, cela n'est pas concevable et nous comptons sur la compréhension de chaque famille à ce sujet. Le traiteur nous a déjà informé d'une hausse de ses tarifs en début d'année. Nous vous tiendrons informé des nouvelles mesures en temps voulu.

### Panne de la chaudière :

- En lien avec la Commission « Bâtiment », nous avons validé ce jour un devis pour changer la circulateur de la chaudière pour la somme de 424 euros. Tarif jugé très raisonnable par les papas bricoleurs que nous remercions pour la gestion de cet imprévu.

## POINT RH :

Suite aux entretiens individuels avec chaque membre de l'équipe pédagogique, la Commission RH a effectué un énorme travail de réorganisation des postes, et ceci dans un délai très court puisque les contrats en cours avec Romane LELY et Séverine DUPPERAY arrivaient tous les deux à échéance.

Il faut savoir que cette réorganisation était nécessaire et non volontaire. En effet, il y avait un réel problème d'un point de vue sécuritaire et dans la répartition du temps de travail.

Ces postes ont été pensés avec une seule et unique priorité : le bien-être des enfants et la qualité de leur accueil. A compter de la rentrée scolaire de janvier, nous accueillerons donc 2 nouveaux postes en remplacement des 2 postes ASEM actuels en binôme :

- **1 poste ASEM à temps plein (35h)** de 08h15 à 11h15 et de 12h00 à 17h30. Ce poste est dédié uniquement à du temps auprès des enfants.
- **1 poste P-C-E (périscolaire, cantine, entretien) à temps partiel (32h)** de 07h00 à 09h00 pour la garderie, de 11h00 à 14h30 pour la cantine et de 16h30 à 19h00 pour l'étude et l'entretien des locaux.

Pour chacun de ces emplois, des fiches de postes détaillées ont été établies. Les contrats ont été proposés en priorité à Romane et Séverine, qui se sont toutes les deux positionnées sur le poste ASEM. Elles ont postulé comme si elles étaient inconnues de l'école avec entretien d'embauche, CV et lettre de motivation et comme nous vous l'avons annoncé, c'est la candidature de Séverine DUPPERAY qui a été retenue.

Pour le poste P-C-E, c'est Madame BLONDEAU Virginie (de Cublize) qui a été prise. Elle sera parmi nous dès le 3 janvier et sera en binôme avec Claire pour les premiers jours. Nous vous remercions de lui réserver un bel accueil parmi nous.

A titre d'information, ces contrats ont été proposés en CDD au SMIC horaire jusqu'à la fin de l'année scolaire sachant que le but est de garder ces 2 personnes en CDI par la suite afin d'avoir de vrais repères pour nos enfants.

## POINT SECURITE ET COMMISSION DU 23/11/2022

Tout d'abord, nous vous présentons nos excuses si vous avez eu l'impression d'être inondé de communications concernant la sécurité du bâtiment mais la responsabilité des présidentes étaient très sérieusement engagées et nous étions dans l'obligation de partager nos constats avec vous.

Pour rappel, le passage de la Commission de Sécurité a été demandé par Monsieur le Maire suite à la visite de notre école.

C'est le Capitaine PETIT qui est un officier du SDMIS de LYON qui a effectué la visite de notre école. Celle-ci a durée 02h15.

Le point positif est que le bâtiment reste classé en **catégorie 5** car il n'y a aucun élève de maternelle à l'étage. Cela signifie qu'**aucun enfant de la classe de Claire ne doit monter**, même pour un temps court de prière par exemple. On ne doit surtout pas passer en catégorie 4 car rien ne serait adapté.

Pour le RDC de l'école, les plans et l'état du bâtiment sont validés car les enfants sont toujours encadrés par des adultes. Quelques petites améliorations pourraient être envisagés concernant les prises par exemple mais rien de décisif.

Concernant l'étage, la nouvelle « Issue de Secours » que nous avons présentée a été validée provisoirement. Nous en profitons pour remercier Damien BENTEO qui a matérialisé le plan d'évacuation de la nouvelle sortie.

*Remerciements à toutes les personnes qui ont œuvrés pour les deux corvées car ça a changé positivement le résultat de la commission. Olivier MAIRE, qui a vu le bâtiment avant et après, a pu constater les changements qui avaient eu lieu et la motivation des parents pour l'amélioration de l'école.*

**Le point noir** reste le risque incendie et la **présence d'une locataire à l'étage** dont nous avons la pleine responsabilité.

Cyril Sarrasin s'est exprimé sur ces points :

- La porte qui mène à l'étage doit toujours rester fermée pour éviter la montée des fumées.
- **L'appartement de Madame BRUYERE** est problématique d'un point de vue sécurité et responsabilité : nous pouvons être un risque incendie pour elle et inversement (elle a un poêle à bois pour mode de chauffage) – Pour être dans les clous, des gros frais sont à prévoir comme isoler son appartement entièrement en PLACO coupe-feu 1h du sol au plafond et de chaque côté). Cela engagerait des frais importants pour l'école et nous n'avons pas les finances.

- Les présidentes ont rencontré **Madame Bruyère** pour lui expliquer la situation et elle en est pleinement consciente. A savoir que son appartement est en très bon état et qu'elle l'entretient très bien (elle y a engagé des travaux qu'elle a financé personnellement) et elle est attachée à notre école. Des mesures devront sans doute être prises concernant la durabilité de son contrat de location mais rien n'a été fait ou demandé à ce jour.
- La **salle de fournitures** située derrière la classe de Chloé à l'étage est également problématique malgré le gros travail de désencombrement qui a été réalisé : en cas d'incendie, cela serait en quelques minutes un vrai brasier du fait que ce sont que des éléments extrêmement combustibles (papiers, cartons, etc) – nous devons envisager de la déplacer ailleurs.
- **Problème de voisinage** : Extérieur : les barrières présentes dans la cour sont là à cause de la cheminée du voisin qui est dangereuse ainsi que sa toiture : sa cheminée menace de s'effondrer et son toit ne présente pas d'arrêt de neige. Des démarches officielles sont en cours entre la mairie et le propriétaire et nous espérons que cela se règle dans les meilleurs délais.
- **Etat de la Chapelle préoccupant** : La Chapelle (bâtiment situé au-dessus du préau) est en très mauvais état : des photos ont été montrées aux parents pendant la réunion. Il y a des trous dans la toiture avec donc des morceaux de toits qui sont tombés au sol. Pour l'instant, cela ne remet pas en cause la stabilité et le préau situé en dessous mais c'est un sujet dont nous devons nous soucier également.

#### INFORMATIONS À RETENIR CONCERNANT LA SÉCURITÉ :

- ➔ L'avis favorable rendu par la Commission de Sécurité du 23/11/2022 est un **AVIS PROVISOIRE**
- ➔ Cet avis est sous réserve d'un diagnostic de sécurité renforcé pour lequel nous sommes dans l'attente d'un devis et d'une date.
- ➔ L'avis définitif qui sera rendu a peu de chance d'être favorable.
- ➔ Une réelle question doit se poser concernant notre responsabilité en tant que propriétaire des bâtiments de l'école et ce que cela implique. A titre informatif seulement, nous avons demandé des estimations à deux agences immobilières locales (Damien Grosselin et Immo du Sornin) qui ont réalisés ses estimations à titre gracieux et sans demande d'exclusivité en cas de mise en vente. Nous les remercions pour ce geste. **Aucune décision ni même échange en interne du bureau ont eu lieu sur ces sujets à ce jour.**

#### POINT DIVERS ET CONCLUSION :

**Nous demandons à tous les parents de faire l'effort de se garer sur les places de parking ou sur le parking de la Salle des fêtes lors de la dépose ou récupération des enfants.** Il n'est plus possible de stationner le long des trottoirs devant l'école. C'est tout simplement dangereux et un manque de civisme vis-à-vis du voisinage et des autres passants qu'ils soient piétons ou en voiture. **Merci à tous de respecter cela à partir de la rentrée de janvier.**

Notre volonté en tant que nouveau bureau n'est pas de tout révolutionner mais d'avancer avec chacun d'entre vous pour nos enfants et la pérennité de l'école qui est dans une situation fragile. Le cadre que nous tentons de mettre en place est établi en phase avec l'équipe pédagogique qui a conscience que les changements demandés sont nécessaires et nous les remercions de leurs compréhensions.

*Un merci tout particulier aux présidentes et trésorières qui mettent énormément d'énergie et de temps au service de l'école depuis leurs prises de fonction.*